



Luxembourg, le 09.04.2025

AVIS Perturbation 2025/127 du 18.03.2025 **RECTIFICATIF IX du 24.04.2025**

Objet: Lignes 160, 161, 163, 164, 182, A01, A02, A03, A04, A05, A06, A09, A10, A20, K20, P16, P17, P18, RE3, RE5 et RE8

En raison de travaux routiers, la N.18 à Clervaux sera barrée à toute circulation

Phase I : du lundi 7 avril 2025 au mercredi 30 avril 2025.

Phase II : du jeudi 1 mai 2025 au lundi 1 septembre 2025.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 160 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Weicherdange, Café Bourg à gauche vers ZA Lentzweiler/Eselborn rond-point CR332 – Eselborn – Clervaux - Clervaux, Postes/Place Benelux - demi-tour – Clervaux, Maison de Retraite – Clervaux Gare terminus/origine et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Weicherdange, Kiirch, Mecher, Dueref et Clervaux – Police, Pl. de la Libération.

Ligne A05 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées de Mecher à droite via le C.R.325 vers Drauffelt – C.R.326 vers Munshausen – à gauche N.18 vers Reuler – à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – terminus/origine Gare et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Police, -Pl. de la Libération, -Place Benelux, -Maison de Retraite et -Post.
- **La course de 07 :35 (N°3730) sera avancée de 10 min. Le nouveau départ sera donc à 07 :25.**

Lignes 161, A01, A02, A03, A04, A10, A20, K20 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Hôh à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte de l'arrêt Gare suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Maison de retraite, -Postes, Place de la Libération, - Place Benelux, -Police, -Clinique et Reuler, Hôh Quai 2

Lignes 163 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux feront demi-tour après la desserte de l'arrêt Reuler-Centre scolaire - rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte de l'arrêt Gare suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Police, -Pl. de la Libération, -Place Benelux, -Maison de Retraite, -Postes, -Clinique, Reuler-Duerf et -Hôh.

Ligne 164 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de la localité d'Urspelt via le rond-point – via le CR340 – arrêt Reuler, Centre Scolaire – demi-tour – rond-point- N.90 en direction de Clervaux – terminus/origine Clervaux-Gare et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Maison de retraite, -Postes, Place de la Libération, - Place Benelux, -Police, -Clinique, Reuler-Duerf, -Hôh,

Ligne 182 (Phase I)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Hôh à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte de l'arrêt Gare suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Maison de retraite, -Postes, Place de la Libération, - Place Benelux, -Police, -Clinique et Reuler, Hôh Quai 2

Ligne 182 (Phase II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Hôh à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte des arrêts Clervaux, Baastnecherstrooss – Clervaux, Maison de Retraite – Clervaux, Postes/Place Benelux – demi-tour - Clervaux Gare terminus/origine et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux – Place de la Libération, -Police, -Clinique et Reuler, Hôh Quai 2.

Ligne A06 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées de Drauffelt via le C.R.326 vers Munshausen – à gauche N.18 vers Reuler – à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – terminus/origine Gare et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Police, -Place Benelux, -Maison de Retraite et -Postes.

Ligne A09 (Phase I+II)

Sens Kalborn - Clervaux

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Reuler-Centre Scolaire vers le rond-point – N.90 en direction de Clervaux – terminus/origine Gare

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Clinique, -Police, -Place de la Libération, -Postes, Maison de Retraite

Sens Clervaux - Kalborn :

Les courses d'autobus concernées en direction de Kalborn seront déviées après la desserte de l'arrêt Clervaux, Gare vers le rond-point – N90 – rond-point - CR340 vers Reuler – desserte arrêt Centre scolaire – après desserte arrêt Reuler, Duerf – à gauche N18 vers Marnach

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux- Maison de Retraite, -Place Benelux, -Police, -Clinique et Reuler, Hôpital Quai 2

Ligne P16 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Weicherdange, Café Bourg à gauche vers ZA Lentzweiler/Eselborn rond-point CR332 – Eselborn – desserte des arrêts Clervaux, Baastnecherstrooss – demi-tour au Rond-Point - Clervaux, Maison de Retraite – Clervaux, Postes/Place Benelux – demi-tour - Clervaux Gare terminus/origine et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Weicherdange, Kiirch, Mecher, Dueref, Clervaux-Police, -Pl. de la Libération.

Lignes P17 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt Drauffelt, Op der Gare via le CR326 vers Munshausen – à droite N18 Marnach, Bei der Kiirch – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux, Clinique, Reuler, Hôpital

Ligne P18 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt Reuler-Hôpital à droite via le C.R.340 vers Reuler – rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte de l'arrêt Gare – C.R.332 vers Eselborn – C.R.332B – rond-point vers Weicherdange – C.R.327 vers Mecher – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Clervaux-Clinique sera remplacé par l'arrêt -Gare (Ligne P17)
- Ne seront pas desservis les arrêts de Reuler, Hôpital quai 2 et Clervaux, Place de la Libération, -Postes Maison de retraite, -Place Benelux, et -Police.
- Sera desservi exceptionnellement l'arrêt de Mecher-Dueref.
- A partir du lundi 28 avril 2025, la course P18 3520 sera avancée au départ de 5 minutes. (Walhausen-Akescht 6h40)

Ligne RE3 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Reuler seront déviées après la desserte de l'arrêt Weicherdange-Café Bourg via le CR322B vers Eselborn – desserte de l'arrêt Clervaux-Gare routière - N18/N90 vers Reuler-Centre scolaire suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Weicherdange-Kierch, Clervaux-Maison de retraite, -Postes, Place de la Libération, -Place Benelux, -Police ainsi que la localité de Mecher.

Ligne RE5 (Phase I+II)

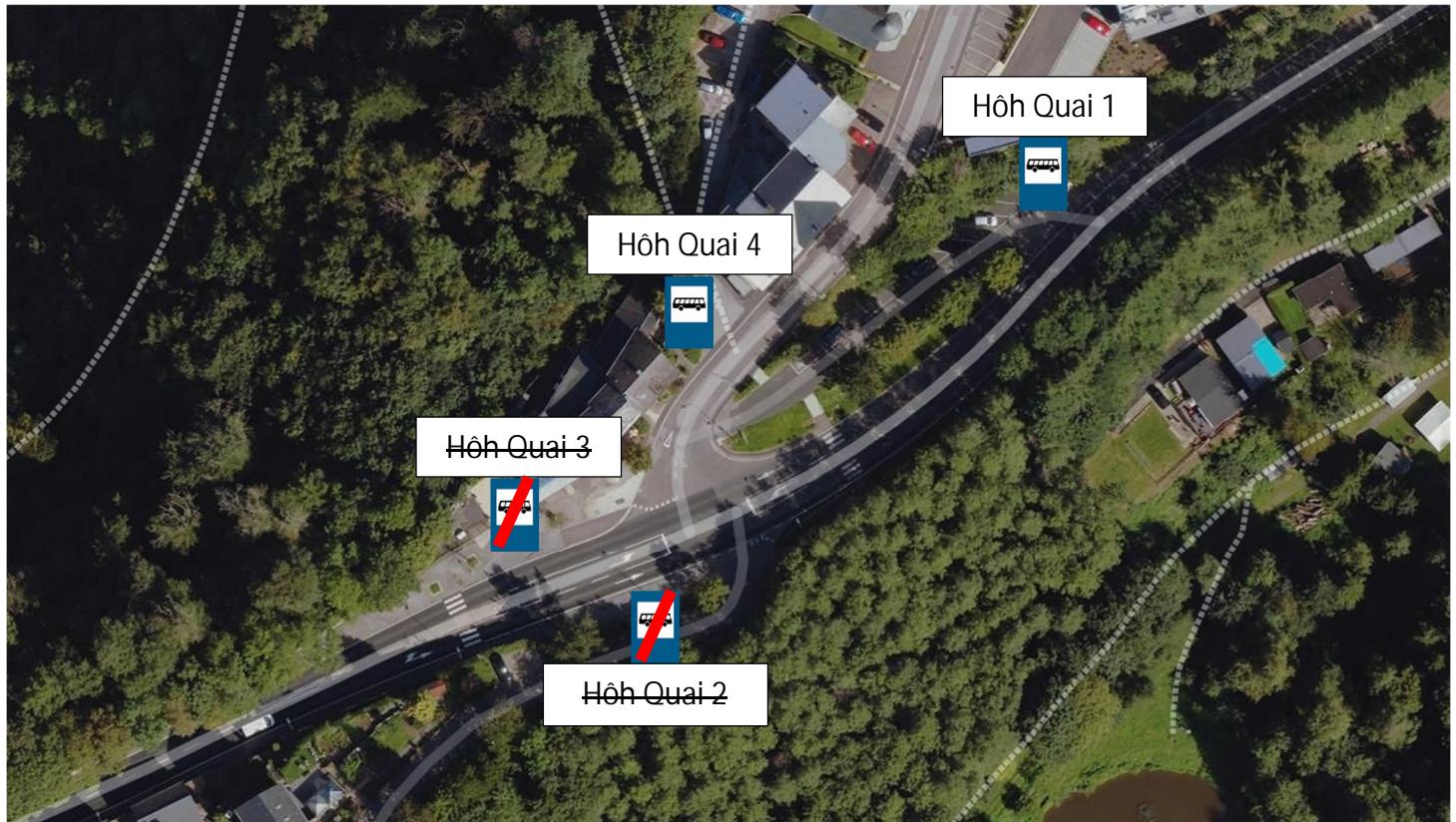
Les courses d'autobus concernées en au départ de Reuler-Centre scolaire seront déviées via le CR340 - rond-point – N.90 en direction de Clervaux – desserte de l'arrêt Gare –CR322 vers Eselborn suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Maison de Retraite, -Postes, -Place de la Libération, -et Place Benelux.

Ligne RE8 (Phase I+II)

Les courses d'autobus concernées en direction de Clervaux seront déviées de Drauffelt via le C.R.326 vers Munshausen – à gauche N.18 vers Reuler et vice-versa.

Desserte des arrêts Reuler, Hôh



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des transports publics

Service Transports RGTR

Copies:

Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concerné(s). Clervaux.